

# Élections professionnelles du 28 novembre 2017

## Psy-ÉN

**AVEC LA FSU, FAIRE RESPECTER LES DROITS,  
CONFORTER LES ACQUIS,  
CONQUÉRIR DE NOUVELLES AVANCÉES !**

**VOTEZ**



**SNUipp  
FSU**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

### Éditorial

Le décret paru le 2 février 2017, instituant le nouveau corps des Psychologues de l'Éducation Nationale (Psy-ÉN), a marqué une avancée historique pour les personnels concernés et pour notre système éducatif. Il marque la reconnaissance d'un statut, il conforte les missions des personnels et inscrit la carrière des Psy-ÉN dans un processus de carrière revalorisée. La FSU et ses syndicats ont porté, sans relâche, cette revendication de création d'un corps unique. Alors que l'Administration tentait de réduire la psychologie au diagnostic et l'orientation à de la gestion des flux, la FSU a, au contraire, agi en portant une vision émancipatrice de l'éducation et de l'orientation, dans laquelle l'enfant et l'adolescent sont perçus dans toute la complexité de leur développement.

Le 28 novembre, les Psy-ÉN sont appelés à voter pour désigner leurs représentants dans différentes instances, tant au niveau académique que national. Cela n'a rien d'anodin. Cela revient à désigner celles et ceux qui, au quotidien, vous informeront et défendront vos droits, notamment dans les opérations de carrières. Mais il s'agit aussi d'envoyer un message clair : après l'avancée qu'a constituée la création du corps unique, il s'agit de marquer une nouvelle étape dans la revalorisation du métier. **Voter pour les candidats de la FSU (SNUipp-FSU et SNES-FSU), c'est se donner les moyens d'enranger de nouvelles avancées.** A l'opposé des syndicats qui refusent en bloc tout changement et à l'inverse des organisations syndicales qui ont combattu le corps unique pour maintenant mieux en vanter les mérites, la FSU maintient le cap d'une stratégie claire : enranger des avancées, les faire vivre, développer les luttes collectives pour continuer à obtenir des améliorations pour les carrières et les conditions de travail. **Ces nouvelles avancées seront possibles dès lors que les syndicats de la FSU sortiront renforcés de ces élections.**

De plus, pour le SNES-FSU et le SNUipp-FSU, l'action ne s'arrête pas à la défense opiniâtre des droits relatifs à la carrière de chacun : au quotidien, les militants, qui sont aussi vos collègues dans les CIO, les circonscriptions, les collèges et les lycées, **défendent vos conditions de travail et les ambitions d'un service public de l'orientation renforcé, comme en attestent les nombreuses interventions et actions dénonçant les problèmes posés par la nouvelle carte des CIO dans notre académie et la non reconstruction des RASED.**

**PARTICIPEZ AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES :  
VOTEZ AVANT LE 28 NOVEMBRE !**

**Pour conforter les avancées acquises par la FSU  
et se donner les moyens d'en conquérir de nouvelles,  
votez pour la liste SNES-FSU/SNUipp-FSU !**

Charlotte Bœuf, coordinatrice académique du SNUipp-FSU  
Sophie Vénétiat, co-secrétaire générale académique du SNES-FSU

### CE VOTE SE FAIT UNIQUEMENT PAR CORRESPONDANCE !

Le matériel de vote doit être arrivé par voie postale à votre domicile **au plus tard le 31 octobre 2017.**

**NE TARDEZ PAS À RENDRE VOTRE VOTE PAR LA POSTE : seules les enveloppes arrivées au Rectorat au plus tard le 28 novembre seront prises en compte.**



### CALENDRIER et INFOS PRATIQUES

Au plus tard le 31 octobre 2017, vous devez avoir reçu le **matériel de vote à votre domicile** (bulletins de vote, professions de foi des organisations syndicales et différentes enveloppes).

#### Organisation des DEUX votes national (blanc) et académique (bleu) :

- placer le bulletin de vote national (blanc) dans la petite enveloppe blanche **sans la coller et sans écrire dessus**, placer cette petite enveloppe dans la 2<sup>ème</sup> enveloppe blanche, **compléter les informations (nom, prénom, signature...)** et **cacheter l'enveloppe.**

- placer le bulletin de vote académique (bleu) dans la petite enveloppe bleue **sans la coller et sans écrire dessus**, placer cette petite enveloppe dans la 2<sup>ème</sup> enveloppe bleue, **compléter les informations (nom, prénom, signature...)** et **cacheter l'enveloppe.**

- placer ces deux enveloppes impérativement dans l'enveloppe T fournie et la poster. Il faut tenir compte des délais postaux donc **ne tardez pas à renvoyer votre vote ! Seules les enveloppes arrivées au Rectorat au plus tard le 28 novembre seront prises en compte.**